



**SYNDICAT NATIONAL  
DES PROFESSIONS  
DU CHIEN ET DU CHAT**

**RAPPORT**

**MORAL**

**De la présidente**

**ASSEMBLEE GENERALE  
2009**

***16 février 2010***

Salle Polyvalente  
01320 CHALAMONT

Bonjour à toutes et à tous,

Cette année 2009 aura été marquée par votre colère montante : 2009 année de crise pour notre pays, serait-ce l'explication de votre besoin de reconnaissance de vos difficultés ? La formule pourrait être facile...

Néanmoins les éleveurs de chiens et chats marquent de plus en plus leur mécontentement face à ceux qui ne sont pas déclarés. La loi est maintenant en place depuis plus de dix ans, beaucoup font comme si cela n'existait pas.

Une certaine morosité s'installe et chacun espère un avenir meilleur. Il nous appartient de prendre cet avenir en main et de ne pas attendre que les autres le fassent à notre place. Pour savoir quels sont nos nécessités il faut vivre au quotidien notre activité d'élevage : nos besoins augmentent, frais d'alimentation et coût vétérinaire, en sont les principaux. Cela s'explique facilement tant la qualité des produits alimentaires et les possibilités vétérinaires se sont améliorées. Pour autant nos budgets ne sont pas extensibles, devons nous donc être moins performants ? Pas question ! Les éleveurs aujourd'hui ont évolué, ils se forment et ont des exigences. De plus en plus de jeunes sont diplômés, et c'est à nous les « anciens » d'adapter le terrain car nous en avons la maîtrise. Comme dans toute profession dont les formations sont diplômantes, les jeunes qui arrivent bousculent notre inertie. Ces jeunes ne comprennent pas la concurrence qui leur est faite. Il nous faut communiquer avec le grand public et faire en sorte que notre filière bénéficie au même titre que les autres filières d'aides financières à l'installation ou en cas de problèmes ponctuels : nous avons du retard, il faut le rattraper.

La problématique est la même pour les éducateurs canins qui sont nombreux à considérer les actions des clubs de la SCC, dans le cadre de la formation des maîtres, comme de la concurrence déloyale. Pourtant ces mêmes professionnels étaient prêts dès que les décrets ont été publiés : leur colère est donc compréhensible lorsqu'ils lisent que « les formateurs ne sont pas assez nombreux... » Nous avons tous constaté sur le terrain que les effectifs qui pourraient être accueillis en formation sont loin d'être comblés. Nous pouvons comprendre que cette obligation complémentaire qui pèse sur les maîtres des chiens catégorisés soit un frein à ce qu'ils se rendent en formation. Néanmoins, nous en refusons la responsabilité. Ne perdons pas de vue que ce « permis » implique deux nouvelles obligations que sont la formation des maîtres et l'évaluation comportementale du chien. Force est de constater, durant nos journées de formation, que la moitié des propriétaires n'a bien souvent pas encore fait passer l'évaluation comportementale de son chien ou alors tout récemment. Si la position du syndicat a toujours été très claire quant à l'injustice de ces nouvelles obligations, nous n'avons pas à culpabiliser de faire notre travail !

Les toiletteurs ont par ailleurs brillé lors de ce dernier championnat. Plus de candidats, plus de chiens, plus de stands. Cette progression donne encore plus de lettres de noblesse à notre grand gagnant : Sébastien PATIENT (5 podiums !) Néanmoins derrière lui se positionnent des candidats très sérieux, y compris dans les catégories ESPOIR et FUTUR PRO ! J'ai demandé au comité de prendre en compte les impératifs professionnels de la profession en décalant le championnat 2010 aux jours habituels de fermeture des salons, à savoir : dimanche et lundi. De même, nous restons dans le département de l'Ain et tout ceci sera orchestré par Sandra GOYON, membre de notre comité

Il nous faut percevoir notre capacité d'agir, c'est pourquoi afin d'anticiper sur notre dossier représentativité et afin d'être encore plus performants j'ai besoin que vous soyez actifs... Mettons notre énergie à construire, à nous mettre en valeur plutôt que passer du temps et de l'énergie à lutter contre ceux qui voudraient nous diriger alors qu'ils ne sont pas des professionnels de notre filière, ou que nos professions ne les concernent pas ! Economiquement, une filière s'analyse par la succession d'actions menées par ses acteurs pour produire, transformer et vendre. C'est donc à ceux qui produisent, et à eux seuls, de choisir comment « transformer et vendre », pour passer d'un ensemble à l'autre. Il appartient donc aux éleveurs d'être vigilants. Pour les chiots, ils doivent être dirigés vers des éducateurs professionnels. La filière doit être solidaire pour pouvoir mettre en évidence ses points forts et ses points faibles.

Nous le savons bien, vous et moi, l'année 2010 sera une année charnière car nous aurons reçu la réponse du ministère du travail sur notre représentativité ! Un an que nous répondons à toutes les demandes, un an que nous justifions de 30 années de service de notre syndicat, un an que nous présentons nos comptes financiers en toute transparence !

Et pourquoi tout cela ?

Parce que le PRODAF se découvre des amitiés auprès de certains « acteurs » toiletteurs et éducateurs à qui je laisse l'entière responsabilité de leur choix de rapprochement auprès de ce syndicat que nous côtoyons depuis des années comme représentant les animaleries et aujourd'hui dirigé de fait par le secteur organisé de l'animalerie indépendante sous enseigne...

Mais qu'est ce que la représentativité du point de vue de la législation ? C'est l'aboutissement d'une enquête effectuée par le Ministère du travail pour s'assurer que le syndicat patronal demandeur remplit certaines conditions définies par le code du travail pour siéger avec les partenaires sociaux que sont les représentants des salariés, pour négocier les conventions et accords collectifs qui les concernent dont :

- Ancienneté : nous avons 30 ans d'existence
- Nombre d'adhérents : 600 à jour de cotisation annuellement
- Actions pour les professions représentées : la liste est longue et tous les ans nous la fournissons à nos adhérents lors de notre assemblée générale
- Autonomie financière : nous vivons sur nos cotisations... et le travail bénévole de nos dirigeants !
- Transparence budgétaire : nos comptes aussi sont présentés en AG tous les ans.

Alors pourquoi ?

Parce que le PRODAF a refusé notre demande à siéger et a exigé une enquête de représentativité ! Ce même PRODAF dont l'intitulé est Syndicat Interprofessionnel des Fabricants et Distributeurs de PRODUITS et Animaux Familiers et qui compte 250 adhérents de plus de dix professions totalement différentes : industrie pharmaceutique, industrie agro-alimentaire, commerce de gros de produits et aliments, importateurs et exportateurs d'animaux vivants, animaleries, entreprises artisanales, enseignants et formateurs, organes de presse professionnelle...

La coupe est pleine... Il est temps pour nous de prendre notre envolée, de tirer vers le haut l'ensemble de nos professions, de laisser derrière les grognons et d'avancer ensemble vers un même objectif.

Je vous demande de suivre cette direction pour mettre à profit un élan collectif.

Je vous demande de ne pas chercher des puces où il n'y en a pas.

Je vous demande de vous serrer les coudes, de vous et nous soutenir pour progresser dans la même direction.

Je vous demande de travailler avec moi pour construire notre avenir et passer la vitesse supérieure en influant de l'énergie à ceux qui sont aux premières lignes.

Aidez moi en dépit des pressions et des fatigues à développer notre syndicat en faisant des choix d'avenir et non pas en pleurant sur le passé.

J'ai choisi de vous dire que le syndicat ne peut faire ce que chacun voudrait à titre personnel car ce sont les besoins de la collectivité qui importent.

J'ai choisi de puiser mon énergie auprès de ceux qui raisonnent pour l'intérêt général plutôt que la perdre auprès de ceux qui ont toujours quelque chose à redire

J'ai choisi de penser à la majorité écrasante de nos adhérents qui nous soutiennent et nous font confiance pour que des changements se mettent en place.

J'ai choisi de dire STOP à tous ceux qui prétendent nous représenter...

Vous me savez adepte des citations des grands Hommes de notre monde, alors voilà pourquoi j'emprunte à John Fitzgerald Kennedy un petit morceau de son célèbre discours d'investiture :  
« Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. »

Et vous ? Que choisirez-vous ?

Anne-Marie LE ROUEIL, Présidente

#### Source - CONSEIL NATIONAL DES CENTRES COMMERCIAUX

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant les acteurs qui participent à la promotion et au développement des centres commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants.

Parmi les adhérents, **Mars 2008** : figure le PRODAF – syndicat Professionnel des fabricants et distributeurs de produits et animaux familiers : **250 adhérents** : *Centrales d'achats, détaillants, éleveurs, fabricants, formateurs, grossistes, importateurs...*

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant les acteurs qui participent à la promotion et au développement des centres commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants.